

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Par l'office de tourisme intercommunal

Par l'office de tourisme intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge

janvier 2024

# L'office de tourisme renouvelle son classement en catégorie 1

L'office de tourisme Normandie Cabourg Pays d'Auge est fier d'annoncer le renouvellement de son classement en Catégorie 1, une reconnaissance de son engagement continu envers la qualité de ses services touristiques et son rôle clé dans la promotion de la destination.

#### La catégorie 1 qu'est-ce que c'est ?

La Catégorie 1 est le plus haut niveau de classification des offices de tourisme en France. Elle est attribuée pour 5 ans aux structures qui se distinguent par leur excellence dans l'accueil des visiteurs et la qualité de l'information touristique fournie. Le renouvellement de ce classement témoigne de notre engagement continu envers l'amélioration de nos services.

Depuis de nombreuses années, l'office de tourisme s'est efforcé de répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs :

- **en modernisant l'accueil** grâce au carnet de séjour digital personnalisé qui permet de proposer des informations complètes et actualisées
- **en offrant des outils toujours plus reconnus et performants** : site Internet, Magazine de destination, réseaux sociaux...
- **en constituant une équipe qualifiée**, des services d'accueil de qualité et des actions de promotion variées.

## Quels enjeux ?

Le classement constitue un levier puissant pour renforcer le rôle fédérateur des offices de tourisme au regard de l'action touristique à développer dans leurs zones géographiques d'intervention.

Il permet notamment aux collectivités d'accéder à certains avantages. En effet, pour qu'une commune du territoire devienne une station classée de tourisme (tel est le cas pour Houlgate, Cabourg et Merville-Franceville-Plage), il faut impérativement que son office de tourisme soit classé Catégorie 1.

#### Comment l'obtenir ?

Compétences du personnel, stratégie de développement touristique, horaires d'ouverture au public, signalisation, parking, aménagement des locaux, outils et méthodes d'accueil des différentes clientèles, éditions et outils numériques, développement durable, démarche qualité et de progrès... Toutes ces informations et domaines d'expertises sont compilés dans un dossier qui doit être étudié sous 2 mois par la Préfecture pour l'obtention du classement.

## Quel périmètre pour ce classement ?

Ce classement concerne l'office de tourisme intercommunal, qui est composé aujourd'hui de 4 offices de tourisme sur le territoire : Houlgate, Merville-Franceville-Plage, Beuvron-en-Auge et Dives-sur-Mer.

#### Un travail collaboratif

Ce classement est le fruit d'un travail constant et d'une fierté pour notre destination. C'est également le résultat d'une collaboration réussie avec les partenaires locaux, les acteurs du tourisme, les communes et bien sûr, les visiteurs qui font de ce territoire une véritable destination touristique. Naturellement, cette reconnaissance nous motive à sans cesse nous renouveler afin d'offrir à chaque visiteur une expérience unique, en adéquation avec ses attentes et ses valeurs.

La prochaine étape ? Le renouvellement de la marque Qualité tourisme, valable 5 ans, prévu au printemps 2024.

Contact Presse OTI Solène Gérard 02.31.06.20.06 07.71.57.03.54 s.gerard@ncpa-tourisme.fr